DLP 12-12-83277016

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43

ABONNEMENT : A ou B : 95 F
A + B : 160 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 30 du 8 décembre 1983

EDITION GRANDES CULTURES
Envoi n° 24

Cette note réalisée conjointement par le S.P.V., l'I.T.C.F. et l'I.N.R.A. fait le point sur la résistance du piétin verse aux Benzimidazoles.

SOUCHES DE PIETIN VERSE RESISTANTES AUX "BENZIMIDAZOLES" (BENOMYL, CARBENDAZIME, THIOPHANATE-METHYL)

I - CAMPAGNE 1982-83

Les travaux menés en 1983 par l'I.T.C.F., le S.P.V., l'I.N.R.A., et les firmes concernées, confirment et complètent les résultats des premières investigations déjà réalisées par ces organismes en 1982 au sujet de la résistance du piétin verse aux "benzimidazoles" sur céréales :

- la présence de souches résistantes est confirmée en culture ; leur fréquence peut être liée à la répétition, au cours des campagnes passées, de traitements à base de "benzimidazoles".

- les parcelles les plus touchées par ce phénomène se situent dans le Nord et le Bassin Parisien. La moitié Sud de la France ne semble pas concernée par ce problème actuellement.

- la présence de ces souches a entraîné, cette année, une certaine baisse, voire même parfois une perte d'efficacité sur piétin verse des traitements effectués avec ces "benzimidazoles".

- cette baisse d'efficacité a eu pour conséquence de réduire les gains de rendement de manière plus ou moins importante selon les situations.

. dans d'autres cas au contraire, ces pertes d'efficacité des "benzimidazoles" n'ont eu qu'une incidence limitée sur les rendements. On peut s'expliquer ces résultats par le fait que les attaques de piétin verse ont souvent été tardives (attaques dites "de printemps") et que la disponibilité en eau des céréales a été très suffisante jusqu'en fin mai, ce qui a limité les phénomènes d'échaudage dus au piétin verse qui auraient encore pu être aggravés par la sécheresse ultérieure.

- la présence de souches de piétin verse résistantes aux benzimidazoles nous semble donc devoir faire courir un risque aux céréales en particulier dans les situations (imprévisibles actuellement) dans lesquelles le piétin verse viendrait à se développer dès la fin de l'hiver et ou la céréale aurait également à subir l'effet de conditions climatiques plus sévères qu'en 1983.

Ces conditions amènent donc à préciser la stratégie de lutte contre le piétin verse.

II - RAISONNER LA LUTTE CONTRE LE PIETIN VERSE EN 1984

A) QUELLES SONT LES PARCELLES CONCERNEES ?

1) Parcelles avec risque piétin verse (quel que soit le type de souche)

Rappelons les situations dans lesquelles les risques de dégâts dus au piétin verse sont élevés :

- semis précoce, blé sur blé, variété sensible, culture dense, hiver doux et humide.

- lorsque 1 talle sur 5 est touchée par le piétin verse en début de montaison.

P. 1../3

2) Parcelles avec risque piétin verse résistant aux "benzimidazoles"

Remarquons qu'il n'est pas envisageable, pour des raisons matérielles, d'analyser la résistance des souches de piétin verse au niveau de chaque parcelle. Sont concernées :

- les parcelles qui se situent essentiellement dans le Nord et le Bassin Parisien.
- les parcelles dans lesquelles on a observé des pertes d'efficacité visuelle des "benzimidazoles" les années passées (s'assurer cependant que les traitements avaient été effectués dans de bonnes conditions : dose suffisante, époque d'application pas trop précoce, plutôt 2 noeuds que redressement-1 noeud, absence de lessivage du produit...).
- les cultures de blés ou orges d'hiver revenant souvent sur les mêmes parcelles et situées dans un environnement ayant fréquemment reçu des "benzimidazoles" au cours des campagnes passées.

B) COMMENT TRAITER ?

1) Epoque d'intervention

La lutte contre le piétin verse doit être le plus souvent effectuée au stade 1 à 2 noeuds. Réserver les traitements précoces (au stade redressement) pour les situations dans lesquelles on observe, dès ce stade, 1 talle sur 5 atteinte au niveau de l'avant dernière gaine. Il s'agit de cas exceptionnels qu'on aurait tort de généraliser si l'on veut limiter le risque de développement de la résistance.

2) Choix du produit

. Situations avec souches résistantes aux "benzimidazoles"

Dans ces parcelles, la lutte contre le piétin verse doit être menée actuellement avec des spécialités à base de prochloraz.

Il n'existe pas en effet actuellement de souches de piétin verse résistantes à cette matière active.

A l'épiaison, l'ensemble des spécialités actives sur les maladies des dernières feuilles et des épis peut ensuite être utilisé (qu'elles apportent ou non des "benzimidazoles" ou du prochloraz).

. Situations sans souches résistantes aux "benzimidazoles"

Les spécialités recommandées apportent soit un "benzimidazole", soit du prochloraz, en association avec d'autres fongicides destinés à la lutte contre les maladies du feuillage.

En montaison comme à l'épiaison, l'alternance de produits apportant ou non des "benzimidazoles" pourrait permettre de limiter la pression de sélection exercée par cette famille de produits.

D'une façon générale, on peut remarquer que c'est la première fois en France que l'on voit apparaître sur céréales des problèmes de souches de champignons parasites résistantes à des fongicides. On pourrait, dans les années à venir, se trouver confronté à des phénomènes de ce type pour d'autres maladies. Raison de plus pour éviter les traitements sytématiques et pour limiter les interventions aux situations dans lesquelles un risque de dégâts existe véritablement.

COLZA

Les **dégâts de mouche du chou** commencent à s'estomper. Sur les cultures les plus atteintes un bilan sera à réaliser peu de temps avant la reprise de végétation (apport d'azote). En la matière il faut se garder de toute décision hâtive. En effet, même dans le cas d'attaques assez fortes, les cultures présentent un bon ratrappage, pour peu que l'on ait un peuplement correct en sortie d'hiver.

En ce qui concerne le charançon du bourgeon terminal et l'altise, les infestations larvaires sont très faibles. Aucun traitement ne se justifie dans l'immédiat, un contrôle des parcelles sera à réaliser dans un mois.

LUZERNE

Les cultures arrivent au stade "du repos végétatif". Les premiers désherbages sont en cours ou vont débuter prochainement.

Pour les luzernes issues des semis d'été, ayant souffert de la sécheresse, implantation déficiente, préférer les désherbants les plus sélectifs : Légurame ou Kerb Ultra employés seuls ou associés à de faibles doses de Gramoxone (par ex. 1 l).

Sur les luzernes âgées avec forte infestation de pissenlit, il est préférable de s'orienter vers un désherbage tardif, en début de reprise de végétation, avec du Velpar.

Imprimerie de la Circonscription Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. BOUCHET
Commission Paritaire de Presse N 529 AD